

# "Voilà donc une chaire désaxée" : la nomination de Jean Piaget à l'Université de Genève

Autor(en): **Ratcliff, Marc J. / Borella, Paloma**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **63 (2013)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-325283>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## «Voilà donc une chaire désaxée»

*La nomination de Jean Piaget à l'Université de Genève*<sup>1</sup>

Marc J. Ratcliff et Paloma Borella

### *Summary*

*In 1929, the nomination of the Swiss psychologist Jean Piaget (1896–1980) at the University of Geneva was a crucial moment for the University, which engaged a man that would soon become the most important Swiss scholar in social and human sciences during the 20th century. Far from making it easy, his nomination put many obstacles in his way, which the young Neuchâtel conqueror had to surmount. This process sheds some light on his mindset: he worked ceaselessly, he negotiated with his peers, and remained highly sociable. This social factor helps to explain the strengthening of Piaget's position both as head of the Institut Jean-Jacques Rousseau and at the University, which also laid the basis for achieving his – also internationally – undisputed status.*

Le personnage de Jean Piaget est essentiellement connu pour sa théorie, dont l'impact scientifique a été de son temps le plus élevé parmi ceux des psychologues. Cette situation a généré une sorte d'obstacle épistémologique, voulant que l'œuvre piagétienne soit, par ses qualités intrinsèques, de nature ahistorique. Peu de travaux ont pris le contrepied de cette attitude. Aussi, pour aborder un tel objet, avons-nous délibérément inscrit notre approche à la croisée de deux courants de recherche présents en histoire et en histoire des sciences:

1 Ce travail est soutenu par le Fonds National Suisse, Subside Sinergia n° CRSII1 127576/1. Nous remercions la Maison de l'histoire pour l'octroi d'un subside pour cette recherche.

- L’histoire sociale et culturelle des sciences. Ce courant, issu notamment des travaux de Shapin et Schaffer a permis d’envisager l’histoire des sciences autrement que par le biais de l’histoire des idées,<sup>2</sup> et a permis d’opérer un changement des sources employées par les chercheurs, passant des imprimés aux manuscrits. A ce courant de recherches, nous avons emprunté les catégories du réseau et des sociabilités, la recherche des modes de négociation et des stratégies sociales mises en place autour de Piaget. Toutefois, contrairement au darwinisme social – c’est-à-dire la réduction d’un parcours de vie d’un savant à la seule compétition pour des postes et donc à ses stratégies de carrière – qui règne dans nombre d’écrits de sociologues des sciences pour qui seules la poursuite de la carrière et la recherche du prestige ont un pouvoir explicatif, nous avons été attentifs à restituer l’intentionnalité des acteurs.
- La microhistoire. Issue des travaux fondateurs de Le Roy Ladurie, Ginzburg, MacFarlane, Torre, etc., la microhistoire a fourni des outils permettant de comprendre l’articulation entre des configurations locales et des transformations macrohistoriques, quoique la question ait été débattue.<sup>3</sup> Comme l’a montré Lepore,<sup>4</sup> la microhistoire se différencie de la biographie parce qu’elle ne discute pas de la vie d’un personnage, mais cherche à en identifier le parcours par quoi il aboutit à telle configuration. A la manière des microhistoriens, nous avons été proches des manuscrits, attentifs aux formes et aux contenus de l’écrit, aux moindres nuances et aux sous-entendus, nous avons cherché à restituer l’intentionnalité d’un personnage qui garde le cap de sa détermination initiale tout en s’adaptant aux obstacles qui se dressent devant lui – et dont il est parfois responsable. Nous avons ainsi analysés les sources de proche en proche, retrouvant chaque nouvel acteur apparaissant dans le réseau social et savant de Piaget, pour en déterminer le rôle et le poids dans sa stratégie.

Sans forcément voir le macro dans le micro, nous employons des catégories et méthodes issues de la microhistoire dans l’analyse des moments d’un parcours de vie plutôt qu’une approche biographique. Aussi, pour le recueil de sources et leur analyse, avons-nous utilisé les critères suivants:

2 S. Shapin, S. Schaffer, *Leviathan and the Air-Pump, Hobbes, Boyle, and the Experimental Life*, Princeton: Princeton University Press, 1985.

3 J. Revel (dir.), *Jeux d’échelles. La micro-analyse à l’expérience*, Paris: Gallimard, 1996.

4 J. Lepore, «Historians who Love Too Much: Reflections on Microhistory and Biography», in: *Journal of American History*, 88, 2001, pp. 129–144.

1. *Critère de pertinence du rapport sources-méthode*: chaque méthode possède un périmètre de pertinence en fonction du type de source envisagé. Ainsi, des protocoles d'expériences recueillis pendant 60 ans ouvrent prioritairement à une enquête quantitative comme à des analyses de contenu, tandis qu'une correspondance ou un agenda fournissent prioritairement des données pour identifier un réseau ou pour comprendre une configuration, mais pas seulement. Le critère est la pertinence.
2. *Critère de construction de l'interprétation*: pour une thématique donnée, ce n'est pas seulement le croisement des sources, mais bien la confrontation des résultats obtenus par les différentes méthodes pertinentes qui permet de clarifier la thématique, de donner les axes de l'interprétation et d'en hiérarchiser les contenus.
3. *Critère de seuil*: lors de leur rédaction, nos travaux se basent sur des *effets de seuil* atteints dans l'étude des sources. En analysant des sources diverses grâce à des méthodes sélectionnées selon leur pertinence, à un certain moment de la recherche, l'ajout de nouvelles sources n'a pratiquement rien changé ou fort peu à l'interprétation de la thématique. Nous avons alors considéré que, dans notre recherche de sources, un seuil relatif à notre thématique avait été atteint, qui correspond à un *système de sources*. Nous avons proposé et employé ailleurs ce concept de système de sources, référant aux renvois multiples et réciproques des sources entre elles.<sup>5</sup> Cette méthode de microhistoire des sciences est mise en œuvre dans le présent article.

### **Les antécédents d'une carrière académique**

Très tôt, Jean Piaget se trouve immergé dans le bain académique. Arthur Piaget, son père, est professeur de l'Académie de Neuchâtel et lorsque celle-ci se transforme en Université en 1909, il en devient le premier recteur.<sup>6</sup> Plusieurs rencontres avec ses professeurs de gymnase représentent un levier important dans son parcours académique, par exemple Arnold Reymond, professeur de philosophie et d'histoire de la

5 M. J. Ratcliff, *The Quest for the Invisible. Microscopy in the Enlightenment*, Aldershot: Ashgate, 2009, pp. 3–5, pp. 259–260.

6 M. de Tribolet, «Arthur Piaget Portrait intellectuel et moral du père de Jean Piaget», in: J.-M. Barrelet, A.-N. Perret-Clermont (éds.), *Jean Piaget et Neuchâtel, l'apprenti et le savant*, Lausanne: Jacques Scherrer éditeur, 1996, p. 43.

philosophie, qu'il retrouvera à l'Université.<sup>7</sup> Parallèlement à ses études au gymnase, Piaget cultive des relations savantes hors des murs scolaires, en adhérant à de nombreuses sociétés, telles que la Société neuchâtoise des sciences naturelles, la Société zoologique suisse, la Société helvétique des sciences naturelles, ou le Club des Amis de la Nature.<sup>8</sup> Car depuis 1907, âgé d'à peine 11 ans, il a été accepté pour faire ses recherches au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, un environnement grâce auquel il va tisser un réseau de naturalistes amateurs et professionnels.<sup>9</sup>

A l'Université de Neuchâtel, on le retrouve toutefois fort occupé à «emprunter des chemins de traverse».<sup>10</sup> Car, inscrit à la Faculté des sciences entre 1915 et 1918,<sup>11</sup> il n'hésite pas à aller fouiner ailleurs, suivant ici le cours de sociologie dispensé par André de Maday en Faculté de droit et là, l'enseignement de Reymond en Lettres.<sup>12</sup> Les historiens ont souligné le dynamisme et «la modernité de l'esprit de la Faculté des Lettres de Neuchâtel»,<sup>13</sup> et cet étudiant atypique s'y adapte avec une grande ouverture d'esprit tout en séduisant son entourage qui lui offre en retour divers avantages. Ainsi bénéficie-t-il d'un assouplissement de l'institution lors de sa fréquentation des cours.<sup>14</sup> L'Université lui dessine même un parcours à la carte, car, armé de ses déjà nombreuses publications, il se retrouve «hors de la sphère académique habituelle»,<sup>15</sup> privilégié jusque pour sa thèse de malacologie qui ne nécessitera aucune soutenance.<sup>16</sup>

7 J.-J. Ducret, *Jean Piaget biographie et parcours intellectuel*, Neuchâtel/Paris: Delachaux et Niestlé, 1990, pp. 33–34.

8 Idem, p. 61. Durant son adolescence, Piaget entretient également des relations avec les milieux protestants, cf. sur cette question et sur la crise d'identité qui en résulte, Ducret, *op. cit.*, pp. 29–38, et F. Vidal, *Piaget before Piaget*, Cambridge: Harvard University Press, 1994.

9 Cf. Ducret, *op. cit.*, pp. 16–28.

10 J.-M. Barrelet, A.-N. Perret-Clermont, «Avant-Propos», in: *Jean Piaget et Neuchâtel*, *op. cit.*, p. 8.

11 M.-J. Liengme Bessir, S. Béguelin, «De la malacologie à la psychologie. La 'conversion' de Jean Piaget s'est-elle jouée à la Faculté des lettres?», in: *Jean Piaget et Neuchâtel*, *op. cit.*, p. 87.

12 Idem, pp. 87–88.

13 Idem, p. 82.

14 J.-P. Schaer, «Les études à l'Université de Neuchâtel», in: *Jean Piaget et Neuchâtel*, *op. cit.*, p. 79.

15 Barrelet, «L'arrière-plan neuchâtelois», *op. cit.*, p. 17.

16 Idem.

## Les premières nominations: Genève 1921, Neuchâtel 1925

Ayant fait connaissance d'Edouard Claparède, fondateur et co-directeur de l'Institut Jean-Jacques Rousseau des sciences de l'éducation à Genève,<sup>17</sup> Piaget se tourne résolument vers la psychologie et effectue alors en 1918 un séjour à Zurich où il rencontre Carl Gustav Jung, puis à Paris en 1919 pour s'occuper d'étalonnage des tests d'intelligence de Binet-Simon.<sup>18</sup> Il est alors nommé Chef de travaux à l'Institut Rousseau de Genève, auquel il participe dès mai 1921<sup>19</sup> pour entrer officiellement en fonction à l'automne ...et où il ne cesse de charmer: «Pendant le mois de juin qu'il a passé avec nous, M. Piaget est déjà entré de plain-pied dans la vie de l'Institut».<sup>20</sup>

Le travail des sociabilités, les contacts institutionnels huilés ne se limitent pas à l'Institut. Etant au fait du fonctionnement des réseaux scientifiques dès les années 1912, il emploie cette expérience lorsqu'il s'installe à Genève. Ainsi, à l'annonce de sa nomination à l'Institut, il n'oublie pas de se rattacher à sa Faculté d'appartenance, les Sciences. Le 25 mai 1921, il écrit au chef du Département de l'instruction publique, Jules Mussard pour lui offrir, comme Dr ès sciences biologiques, ses services en tant que Privat-Docteur à la Faculté des sciences, et y donner un cours intitulé «Recherches expérimentales sur l'enfant».<sup>21</sup> Le même jour, la demande est appuyée dans une lettre brève mais efficace à Mussard, par Claparède.<sup>22</sup> Professeur de psychologie expérimentale en Faculté des sciences où il dirige le Laboratoire de psychologie, Claparède y a au préalable travaillé le collège professoral. De fait, en vue de la nomination de Piaget comme Chef de travaux au laboratoire – situé en Faculté des sciences –, un rattachement officiel en Sciences était nécessaire. A l'évidence, la stratégie a été concertée, les contenus des lettres étant complémentaires: Claparède y parle de «psychologie expé-

17 Sur Claparède, cf. C. Trombetta, *Edouard Claparède*, Roma: Bulzoni, 1976; sur l'Institut Rousseau, cf. R. Hofstetter, *Genève: creuset des sciences de l'éducation*, Genève: Droz, 2010. R. Hofstetter, M. J. Ratcliff, B. Schneuwly, *Cent ans de vie. La faculté de psychologie et des sciences de l'éducation héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagétienne*, Genève: Georg, 2012.

18 Ducret, *op. cit.*, p. 40.

19 Cf. M. Marcacci, *Histoire de l'Université de Genève, 1559–1986*, Genève: Université de Genève, 1987, pp. 234–235; Hofstetter, *op. cit.*, pp. 265, 281.

20 P. Bovet, «Chroniques de l'Institut», in: *L'intermédiaire des éducateurs*, 84 (6 août 1921), p. 77.

21 Archives d'Etat de Genève, Département de l'Instruction Publique [AEG DIP] 1985va5.3.124 Fiche 2D, Piaget 7, Piaget à Mussard, 25 mai 1921.

22 AEG DIP 1985va5.3.124, Claparède à Mussard, 25 mai 1921.

rimentale» et Piaget de «recherches expérimentales sur l'enfant».<sup>23</sup> La demande est également faite à la Faculté des sciences. Le 18 juin, le collègue des professeurs de la Faculté l'examine et trois jours plus tard le doyen Fehr écrit au recteur Georges Fulliquet que la demande a été acceptée sur proposition d'une commission formée de Claparède et du biologiste Emile Guyénot.<sup>24</sup> Le recteur fait remonter la demande au Conseiller d'Etat, avec la bénédiction du Sénat.<sup>25</sup> La boucle est alors bouclée: le 13 juillet 1921, Piaget reçoit confirmation.<sup>26</sup> La stratégie consistant à employer des personnes internes au collège à des places décisionnelles tout en s'adressant directement aux autorités politiques a été payante.

Installé à Genève, Piaget participe dès lors très activement à la vie de l'Institut, au laboratoire, aux cours de vacances, aux conférences, aux causeries; il hante littéralement l'Institut et, tout en travaillant comme un forçat dans une «chambre tranquille» à l'école de la Rue Hugo-de-Senger, il se met à la disposition de tout le monde.<sup>27</sup> L'Institut lui fournit un contexte nettement heuristique où les collaborations se multiplient et les publications s'enchaînent. En 1925, âgé de 29 ans, il en compte déjà 60,<sup>28</sup> avec deux livres perçus comme fortement novateurs pour la psychologie de l'enfant. Peu étonnant donc que cette même année, Piaget soit appelé par l'Université de sa ville natale, appel qu'il refuse une première fois car la charge de travail y est par «trop écrasante»<sup>29</sup> pour pouvoir continuer ses recherches. Une seconde proposition d'une «chaire réduite» en avril 1925 lui fait finalement accepter le poste de professeur ordinaire.<sup>30</sup> Le candidat est «chaudement recommandé»<sup>31</sup> dans sa ville natale, pour une combinaison de deux chaires vacantes, en philosophie (Reymond) et en sociologie (de Maday), des postes divisés chacun en deux.<sup>32</sup> Son départ de Genève donne lieu à de vifs regrets, tant de la part des autorités politiques<sup>33</sup> que

23 AEG DIP 1985va5.3.124 Fiche 2D, Piaget 7, Piaget à Mussard, 25 mai 1921; AEG DIP 1985va5.3.124, Claparède à Mussard, 25 mai 1921.

24 AEG DIP 1985va5.3.124, Fehr à Fulliquet, 21 juin 1921.

25 AEG DIP 1985va5.3.124, Fulliquet à Mussard, 29 juin 1921.

26 AEG DIP 1985va5.3.124, Anonyme à Piaget, 13 juillet 1921.

27 «Il ne sera plus là le collaborateur et l'ami auquel on pouvait sans cesse avoir recours», Bovet, «Chroniques de l'Institut», *L'intermédiaire des éducateurs*, 106 (13 juin 1925), p. 47.

28 Dont 36 articles de biologie et 24 de psychologie et philosophie.

29 AEG DIP 1985va5.3.172, Piaget à Oltramare, 3 avril 1925.

30 AEG DIP 1985va5.3.172, Piaget à Oltramare, 3 avril 1925.

31 Liengme Bessir et Béguelin, *op. cit.*, p. 92.

32 Liengme Bessir et Béguelin, *op. cit.*, pp. 90–91.

33 AEG DIP 1985va5.3.172, «Je regrette vivement d'apprendre que Genève va perdre de ce fait un savant de votre valeur», Oltramare à Piaget, 6 avril 1925.

des ténors de l'Institut: «Pour notre maison c'est une très grande perte», clame Bovet qui souligne sa grande disponibilité: «Il ne sera plus là le collaborateur et l'ami auquel on pouvait sans cesse avoir recours».<sup>34</sup> Lequel continue à soigner ses relations, informant la Faculté des sciences des changements survenus. A peine au su de sa nomination à Neuchâtel en avril 1925, il envoie au doyen de la Faculté des sciences Collet, une lettre de démission de sa fonction de Privat-Docent et remercie la Faculté de ses bons offices à son égard.<sup>35</sup>

A Neuchâtel, une des conditions pour enseigner était de pouvoir continuer ses recherches à Genève où il poursuit ses activités, attentif à ne pas abandonner l'Institut malgré sa nouvelle charge professorale, comme il l'annonce au Conseiller d'Etat André Oltramare: «Je garde d'ailleurs naturellement quelques attaches avec l'Institut et y reviendrai donner quelques cours de temps à autre».<sup>36</sup> ...ce qui se réalise effectivement: dès décembre 1925, Bovet signale que «M. Piaget revient régulièrement tous les quinze jours».<sup>37</sup> Il est assidu aux cours de vacances,<sup>38</sup> puis remplace Claparède dès l'hiver 1926–1927 lorsqu'il est malade d'une jaunisse<sup>39</sup> et se coordonne avec lui par lettre pour donner ses cours.<sup>40</sup> Les recherches menées à l'Institut viennent nourrir son enseignement à l'Université de Neuchâtel, poussé résolument en direction de la psychologie.<sup>41</sup>

### **La stratégie du retour. Piaget à la Faculté des sciences**

C'est très tôt, à la même époque, que la stratégie du retour devient patente, concertée au début avec Claparède, à qui Piaget demande dès février 1927 un compte-rendu de son livre *La représentation du monde* pour le *Journal de Genève*: «ne pensez-vous pas qu'il serait utile pour les raisons d'avenir que vous savez, que je ne disparaisse pas entière-

34 Bovet, «Chroniques de l'Institut», in: *L'intermédiaire des éducateurs*, 106 (13 juin 1925), p. 47.

35 Archives de l'Université de Genève [AUG] 1984/22/87, p. 56, Pv de la Faculté des sciences [PV FS], 6 mai 1925.

36 AEG DIP 1985va5.3.172, Piaget à Oltramare, 3 avril 1925.

37 Bovet, «Chroniques de l'Institut», in: *L'intermédiaire des éducateurs*, 109 (12 décembre 1925), p. 95.

38 Par exemple en 1926, Bovet, «Chroniques de l'Institut», in: *L'intermédiaire des éducateurs*, 112 (12 juin 1926), p. 48.

39 Antipoff à Claparède, du 11 janvier 1927, cf. Martine Ruchat (éd.), *Correspondance entre Edouard Claparède et Hélène Antipoff 1915–1940*, Firenze: Olschki, 2010, p. 31.

40 Bibliothèque de Genève [BGE] Ms fr 4003 f 168, «J'attends vos instructions», Piaget à Claparède, 24 février 1927.

41 Liengme Bessir et Béguelin, *op. cit.*, pp. 91–92.



ment du souvenir des Genevois?». <sup>42</sup> Claparède tombe à nouveau malade durant l'hiver 1927–1928, c'est pourquoi, au début de l'année 1928, le doyen de la Faculté des sciences, Henri Fehr demande à Piaget de le remplacer. <sup>43</sup> A la mi-janvier, juste avant de commencer les cours, Piaget a choisi un sujet qui concilie ses propres travaux et le cours de Claparède portant sur les sentiments. <sup>44</sup> Il ne manque pas cette occasion pour penser à la publicité, en demandant au doyen si ce n'est pas contraire aux usages de donner un communiqué au *Journal de Genève* sur le sujet des leçons, lieux et horaire: «j'ai de nombreux amis à Genève et serais heureux de leur rappeler mon existence de cette manière». <sup>45</sup>

La stratégie du retour bute toutefois sur un obstacle majeur ce jour de printemps 1928 lorsque Claparède apprend que le gouvernement égyptien lui offre la possibilité de réorganiser l'enseignement en Egypte en y séjournant une année académique de 1928 à 1929. Enthousiaste à l'idée, il prévoit alors de s'absenter de Genève pour une année, ne pouvant donc plus appuyer les décisions politiques relatives à une possible nomination de Piaget. Il faut déléguer le processus décisionnel et d'autres alliés vont être sollicités à tous les niveaux, depuis les professeurs de la Faculté jusqu'à la tête du Département de l'Instruction Publique pour relayer la stratégie; le remplacement de Claparède par Piaget durant une année apparaît comme un tremplin, permettant à ce dernier d'occuper le terrain. D'autant plus que Piaget l'a déjà fait à deux reprises.

Le 22 juin 1928, Claparède demande de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du collège de Faculté une chaire d'histoire et psychologie des sciences, ainsi que son congé pour une année. <sup>46</sup> L'argumentaire annexé à la lettre s'intitule «chaire d'histoire et de psychologie des sciences» et dessine explicitement le poste: «le but de cette création est de permettre à M. Jean Piaget, prof. ORD. à l'université de Neuchâtel, de revenir à Genève». Ceci, pour remplir des besoins liés à l'accroissement d'étudiants en psychologie, filière suivie par 80 élèves. La question du traitement «incomberait à l'Institut Rousseau» et Claparède mentionne le fonds Gillet comme acquis à la cause pour trois ans, à partir d'octobre 1929. Certes, Piaget met «comme condition qu'il retrouve à Genève le titre de prof ordinaire qu'il possède actuellement». Mais les

42 BGE Ms fr 4003 f 168, Piaget à Claparède, 24 février 1927.

43 BGE Ms fr 4004 f 340, «M. Fehr m'a demandé de vous remplacer.», Piaget à Claparède, 17 janvier 1928.

44 BGE Ms fr 4004 f 340, Piaget à Claparède, 17 janvier 1928.

45 AUG 1984/22/42, Piaget à Fehr, 15 janvier 1928.

46 AUG 1984/22/42, Claparède à Fehr, 22 juin 1928.

contacts ont déjà été pris, «M. le chef du département est d'accord en principe». <sup>47</sup>

Au collège du 3 juillet 1928, le dossier est traité avec bienveillance, tant pour le remplacement de Claparède en congé que pour la nouvelle chaire. «Mr Claparède exprime le vœu que M. Piaget, actuellement professeur à Neuchâtel, puisse revenir à Genève où son influence, notamment à l'Institut Rousseau, a été si féconde. M. Piaget ne reviendrait à Genève que s'il pouvait porter le titre de professeur de notre Université». Le secrétaire Rolin Wavre n'oublie pas de noter les motifs personnels: «En raison de la réputation de M. Piaget et de l'intérêt qu'il y aurait à lui permettre de poursuivre à Genève ses recherches si fructueuses», et la proposition est appuyée par le botaniste Robert Chodat et par le secrétaire. Donnant son accord de principe, la Faculté se déclare «sympathique à ce projet» – qui ne suppose aucune charge financière de sa part! La décision est remise à l'automne, «la question du titre que portera M. Piaget *faisant* seule quelques difficultés». <sup>48</sup> Le procès-verbal a ôté la mention *Ordinaire* en transcrivant la demande de Claparède et la Faculté a opté sans ambages pour une chaire extraordinaire. Le congé de Claparède remplacé par Piaget est ensuite officialisé et ratifié en septembre par le Conseiller d'Etat Albert Malche. <sup>49</sup>

A l'automne, un nouveau doyen est entré en fonction, l'anthropologue Eugène Pittard que Piaget connaît. <sup>50</sup> Ils s'accordent sur les horaires du remplacement et Piaget lui demande également de «mettre deux mots dans les journaux, comme l'avait fait M. le doyen Fehr l'hiver dernier». <sup>51</sup> Toutefois, il y a deux demandes, que Piaget se garde bien de mêler, d'autant plus que Claparède – et donc certainement Piaget – a été averti quelques semaines auparavant dans le PS d'une lettre de Malche que, pour la chaire d'histoire des sciences, la faculté «ne semblait pas estimer que la question soit liée à votre remplacement». <sup>52</sup> Aussi faut-il travailler le nouveau doyen. Juste avant le départ de Claparède, à la mi-octobre Piaget demande de lui «rappeler la chose (...) et de lui communiquer quelque élan», <sup>53</sup> comptant à la fin du mois aller

47 AUG 1984/22/42, ces citations, «chaire d'histoire et de psychologie des sciences».

48 AUG 1984/22/87, PV FS, 3 juillet 1928, pp. 166–168 pour ces trois citations.

49 AUG 1984/22/42, Fehr à Rappard, 3 juillet 1928; AUG 1984/22/42, Malche à Werner, 28 septembre 1928.

50 BGE Ms fr 4003 f 168, «Pittard me dit qu'il renonce», Piaget à Claparède, 24 février 1927.

51 AUG 1984/22/42, Piaget à Pittard, 14 octobre 1928.

52 BGE Ms fr 4004 f 327, Malche à Claparède, 24 septembre 1928.

53 BGE Ms fr 4004 f 341, Piaget à Claparède, 14 octobre 1928.

le voir pour le préparer.<sup>54</sup> Ce seront au moins quelques lettres qui feront l'office de cette rencontre. D'abord, le 22 octobre Piaget écrit à Pittard pour lui demander congé une semaine du fait d'un voyage à Liège pour y prononcer le discours d'inauguration du laboratoire de psychologie – demande qui tombe à point pour lui signifier le prestige dont il jouit à l'étranger.<sup>55</sup> Et le 31 octobre, juste avant son départ il lui écrit en lui rappelant la demande de création de chaire par Claparède. Pour faire face au nombre croissant d'étudiants, écrit-il, Claparède lui avait proposé de revenir à Genève reprendre le poste qu'il occupait «il y a quatre ans». Ce à quoi il avait répondu qu'étant déjà professeur ordinaire à Neuchâtel, il lui était difficile de revenir à Genève si on ne lui faisait «une situation à l'université, situation si petite soit-elle, mais *lui* permettant de garder un contact avec la vie universitaire». Par conséquent, «M. Claparède a eu alors l'idée de demander à la faculté si elle me confierait une heure d'histoire et psychologie des sciences (...) mais le départ de Claparède pour l'Égypte l'a empêché de prendre les choses en main». Ayant posé les marques et stratégiquement masqué sa propre intention de revenir à Genève, Piaget demande alors au doyen de «bien vouloir *le* renseigner sur l'état actuel de l'affaire».<sup>56</sup>

Au collège des professeurs du 5 novembre, en l'absence de Claparède la nomination est renvoyée à la séance suivante, et Wavre est chargé de préparer un rapport en vue de créer la chaire. Or c'est justement là un des moyens de la stratégie concertée avec Claparède: donner à Wavre un rôle incontournable, ayant, comme l'écrit Piaget à Claparède, «repris à son compte votre proposition dans une séance préliminaire».<sup>57</sup> Car ce mathématicien, ami d'enfance de Piaget rencontré au Club des Amis de la Nature à Neuchâtel et partageant une même passion pour l'histoire des sciences,<sup>58</sup> est tout acquis à la cause épistémologique de son compatriote comme il le rappellera une fois que sa nomination est certaine.<sup>59</sup> Le 19 novembre, le collège entend le rapport de Wavre qui s'ouvre sur la proposition de Claparède du 22 juin 1928, suivie du curriculum vitae de Piaget comportant 4 livres, des collaborations internationales, directions et invitations, à seulement 32 ans. Wavre souligne la «richesse de la personnalité de M. Piaget», le succès

54 BGE Ms fr 4004 f 341, «J'irai le voir lors de mon passage à Genève», Piaget à Claparède, 14 octobre 1928.

55 AUG 1984/22/42, Piaget à Pittard, 22 octobre 1928.

56 AUG 1984/22/42, Piaget à Pittard, 31 octobre 1928 pour ces citations.

57 BGE Ms fr 4004 f 344, Piaget à Claparède, 30 décembre 1928.

58 A.-F. Schaller-Jeanneret, «Les premières étapes de la formation intellectuelle», in *Jean Piaget et Neuchâtel: op. cit.*, pp. 51–66, p. 56.

59 AEG DIP 1985 va 5.3.238, Wavre à Malche, 21 mars 1929.

de ses cours, ses nombreux étudiants. Piaget étant professeur ordinaire ne peut se présenter à un concours, et surtout pour un poste de professeur extraordinaire. Mais «M. Piaget, toujours très conciliant, nous a fait savoir qu'il n'insisterait pas sur cet ordinariat». Appuyant donc «très fortement la proposition de M. Claparède», Wavre propose alors d'appeler Piaget comme professeur extraordinaire pour un cours d'histoire de la pensée scientifique d'une heure, pour 3 ans, renouvelable.<sup>60</sup>

A cela s'ajoutent plusieurs éléments. Deux jours auparavant, Pierre Bovet, le directeur de l'Institut Rousseau, est entré en scène en clarifiant dans une lettre au doyen les conditions financières de l'engagement de Piaget. L'Institut Rousseau s'engage à lui verser 7500.– par an (pour deux ans), 1500.– seraient accordés par le Fonds Gillet de la Société académique et la faculté verserait 1000.–. Piaget est d'accord et Bovet insiste pour acquérir ainsi ce «collègue charmant (...) dont les travaux contribueraient certainement, comme ils l'ont déjà fait, à la renommée de Genève». <sup>61</sup> Au même moment, Piaget est revenu de Liège où le recteur de l'Université lui a proposé la chaire de psychologie. Au collège du 19 novembre 1928, Wavre ajoute les dernières nouvelles obtenues de première main, notamment l'appel à la chaire de Liège où Piaget serait doté d'«un laboratoire de psychologie infantile». <sup>62</sup> Convaincue alors tant par ces informations que par l'arrangement financier, «la faculté unanime» décide de suivre ses recommandations. Il sera professeur extraordinaire, donnera une heure par semaine durant trois ans et l'enseignement pourrait être supprimé en cas de départ. L'opération est excellente – Piaget ne coûte que le quart d'un poste de premier assistant! – et Pittard va s'assurer des fonds auprès du président de la Société académique. <sup>63</sup> La demande suit alors la voie procédurale. <sup>64</sup>

Informé par Wavre, Piaget rapporte à Claparède qu'après lecture «du rapport très habile de Wavre, la Fac a voté à l'unanimité la création d'1 enseignement d'1 h par semaine (pendant toute l'année) 'd'histoire de la pensée scientifique'. La chose a passé à l'unanimité au Bureau du

60 AUG 1984/22/42, rapport de Rolin Wavre «Création d'un enseignement d'histoire de la pensée scientifique», 19 novembre 1928.

61 AUG 1984/22/42, Bovet à Pittard, 17 novembre 1928.

62 AUG 1984/22/88, PV FS, 19 novembre 1928, p. 8.

63 AUG 1984/22/42, Pittard à Blondel, 30 novembre 1928. Pittard y demande si la société a pris une «décision ferme au sujet du cas Piaget».

64 AUG 1984/22/42, Pittard à Werner, 26 novembre 1928; AUG 1984/22/42, le 30 novembre 1928, Pittard écrit au secrétaire du DIP Chennaz en lui envoyant un extrait de la lettre de Bovet sur les engagements financiers respectifs.

sénat et a été transmise au département». <sup>65</sup> Tout va donc pour le mieux, même si de fait, Piaget a renoncé à son titre professoral.

### «Un enseignement parasitaire»

Le trop est l'ennemi du bien. Voulant obtenir des garanties sur un engagement à plus long terme, en octobre Piaget s'est adressé directement au Président du Département de l'Instruction publique, Albert Malche. Il est acquis à la cause de l'Institut, <sup>66</sup> étant très intéressé à faire revenir Piaget. En septembre 1928 <sup>67</sup> Malche lui a fait part de l'arrangement financier proposé par le DIP pour le remplacement. Or, le 27 novembre, le Conseil d'Etat, emporté par Malche, *avant* d'avoir été informé de la position de la Faculté, ouvre nominalement la procédure de création de la chaire. <sup>68</sup> Surtout, Malche est autorisé à demander une chaire de professeur *ordinaire*, «conçue comme la continuation de la chaire de Flournoy, ce qui éviterait de passer au Grand Conseil». <sup>69</sup> Les dispositions sont prises début décembre. Dans une lettre au recteur Charles Werner, Malche dit vouloir «faire de l'histoire des sciences une chaire ordinaire» et argumente pour un appel, Piaget étant appelé à Liège. <sup>70</sup> Le recteur écrit à Pittard en rappelant que «le seul procédé possible est l'appel» parce que Piaget est déjà professeur ordinaire. <sup>71</sup>

Et les choses se compliquent. Le 12 décembre, Wavre présente à nouveau le dossier au collège des professeurs, teinté cette fois d'importantes modifications. A la lettre du recteur s'ajoute une lettre de Malche qui propose la création d'une chaire ordinaire «d'histoire des sciences», augmentée à deux heures, dont une donnée à titre bénévole. <sup>72</sup> «La lettre de Malche a fait l'effet d'un pavé dans une mare, scandale épouvantable», note Piaget. <sup>73</sup> En effet, d'emblée les critiques fusent contre la proposition du DIP, on refuse d'«émietter ou désaxer les chaires». Car, argumente Chodat, la psychologie expérimentale «qui est une partie de la physiologie» a bien sa place en Faculté des sciences, alors que la psychologie de l'enfant dont Piaget est un spécialiste relève des Lettres. Et Chodat de lancer: «Voilà donc une chaire désaxée, et trouvant son

65 BGE Ms fr 4004 f 344, Piaget à Claparède, 30 décembre 1928.

66 Hofstetter, *op. cit.*, pp. 16, 88; Hofstetter, Ratcliff et Schneuwly, *op. cit.*, pp. 46–47.

67 BGE Ms fr 4004 f 342, Piaget à Claparède, 21 octobre 1928.

68 AEG R.C. 542, 1928, vol 2, p. 1012, Séance du Conseil d'Etat du 27 novembre 1928.

69 BGE Ms fr 4004 f 344, Piaget à Claparède, 30 décembre 1928.

70 AUG 1984/22/42, Malche à Werner, 6 décembre 1928.

71 AUG 1984/22/42, Werner à Pittard, 8 décembre 1928.

72 AUG 1984/22/88, PV FS, pp. 12–13, 12 décembre 1928.

73 BGE Ms fr 4004 f 344, Piaget à Claparède, 30 décembre 1928.

centre ailleurs que dans la Faculté, à l'Institut J. J. Rousseau». Il ajoute: «la Faculté des sciences joue donc ici le rôle de paravent; elle sert de prétexte pour introduire un enseignement parasitaire». <sup>74</sup>

Les métaphores biologiques de Chodat servent aussi d'écran pour une autre mise, car se trouve également en jeu la nomination de son fils Fernand à la chaire extraordinaire de botanique appliquée, pour laquelle une commission est justement désignée lors de la même séance. <sup>75</sup> Et Chodat d'ajouter: «La solution proposée est, d'autre part, mauvaise, parce qu'on aurait deux professeurs ordinaires dans une branche accessoire». Fehr enchérit et rappelle que «dès le début, la question s'est présentée d'une façon bizarre», car au début il s'agissait de remplacer Claparède durant son absence, «puis on a envisagé que M. Piaget pourrait être plus tard un successeur de M. Claparède ; et cette idée a influencé le débat». Reste qu'il faut dissocier les besoins institutionnels de la personne, car Chodat souligne qu'«il va sans dire que la personnalité de M. Piaget est indiscutable». <sup>76</sup> ...ce que Piaget vient à savoir, signalant à Claparède qu'«ils ont été très chics pour *lui* personnellement». <sup>77</sup>

D'autres critiques viennent conforter leur légitimité: à suivre la proposition du DIP, «on arriverait à créer des enseignements accessoires comportant plusieurs professeurs». Et une chaire ordinaire demeurerait même après le départ de son occupant. Principal intéressé, Chodat propose de discuter avec le DIP pour trouver un «modus vivendi» jusqu'à un remplacement définitif de Claparède, dont Piaget est perçu comme héritier bien qu'il fasse «surtout de la psychologie infantile» et non de la psychologie expérimentale. Sans compter qu'une seconde chaire ordinaire pour une matière secondaire créerait un précédent, alors que «pour d'autres chaires fondamentales pour la Faculté, on refuse tout collaborateur supplémentaire; tandis que pour la psychologie, on propose un second professeur ordinaire». Au final des discussions, le moyen est trouvé: «c'est de rétablir la chaire de feu M. le prof Flournoy, dans sa place naturelle (Faculté des Lettres); M. Piaget pourrait alors être

74 AUG 1984/22/88, PV FS, pp. 13-14, 12 décembre 1928, pour les citations de ce paragraphe.

75 AEG DIP 1985va 5.3.277, une chaire de professeur extraordinaire de botanique appliquée est demandée au Conseil d'Etat par Robert Chodat le 27 mars 1928. Etant conçue pour le fils du professeur, l'affaire suscite quelques remous au bureau du Sénat. Le 2 mai 1928 est ouverte une «inscription», c'est-à-dire un concours et non un appel, pour plusieurs raisons dont celle d'«éviter jusqu'aux apparences de tout favoritisme familial dans la nomination des professeurs d'Université» (AEG DIP 1985va 5.3.277, p. 2, le recteur Rappard à Malche, du 2 mai 1928). La chaire est créée le 13 novembre par arrêté du Conseil d'Etat (AEG DIP 1985va 5.3.277).

76 AUG 1984/22/88, PV FS, p. 14, 12 décembre 1928, pour les citations de ce paragraphe.

77 BGE Ms fr 4004 f 344v, Piaget à Claparède, 30 décembre 1928.

professeur ordinaire dans des conditions acceptables pour tous». <sup>78</sup> Et, pour éviter un échec, Chodat demande qu'une «commission de négociation qui arrangerait les choses» soit nommée. Le lendemain, le recteur est informé que la faculté propose des négociations et a nommé des représentants, Pittard, Fehr et Wavre. <sup>79</sup> De son côté, toujours informé par Wavre, Piaget est clairement conscient du jeu de domino: il ne peut être nommé professeur ordinaire si le fils Chodat n'est *que* professeur extraordinaire, et c'est pourquoi, avant la séance suivante du 18 novembre, un autre allié de Piaget, le recteur Werner, «s'était démené entre temps avec un dévouement touchant et a obtenu au Département qu'on ouvre une inscription pour le fils Ch. Dans ces conditions la séance a bien marché». <sup>80</sup> En revanche, pour Piaget, «le seul procédé possible est l'appel». <sup>81</sup>

Au début janvier 1929, Piaget, qui le sait depuis presque deux mois, a été informé par la commission des difficultés pour son ordinarisation. Il écrit alors à Pittard pour clarifier sa position: étant professeur ordinaire, «il avait eu quelque peine, il l'avoue, à se résigner à l'idée d'une chaire extraordinaire», mais il est «prêt à y renoncer une seconde fois». Et là émerge une caractéristique essentielle du personnage, illustrant ses compétences sociales: «Je préfère la confiance de mes collègues à un titre qu'ils ne m'auraient pas accordés eux-mêmes». En revanche, ce sacrifice ne tombe pas dans le vide et se trouve soutenu par son projet scientifique, lorsqu'il écrit: «j'avoue que je préfère une chaire extraordinaire d'histoire de la pensée scientifique à la Fac. des sciences plutôt que la même chaire ordinaire en Lettres». Les raisons mêlent science et conviction, voire prophétie: «je ne puis concevoir l'histoire de la pensée scientifique que vivifiée au contact de la science qui se fait»; ainsi, il se dit «convaincu que dans 50 ans toutes les fac des sciences auront une chaire d'histoire de la pensée scientifique étant donné les progrès de celle-ci». <sup>82</sup> Ces idées forment en germe les éléments du programme du centre d'épistémologie génétique qui sera créé par Piaget en 1955: faire de l'épistémologie une discipline scientifique qui intègre l'histoire des sciences en étant au contact avec la science en marche. <sup>83</sup>

Ancrée dans ses convictions scientifiques, cette position de modestie est fort bien reçue. Quelques jours plus tard, Malche le remercie et

78 AUG 1984/22/88, PV FS, pp. 15–17, 12 décembre 1928.

79 AUG 1984/22/42, Wavre à Werner, 13 décembre 1928.

80 BGE Ms fr 4004 f 344, Piaget à Claparède, 30 décembre 1928.

81 AUG 1984/22/42, Werner à Pittard, 8 décembre 1928.

82 AUG 1984/22/42, Piaget à Pittard, 9 janvier 1929, pour ces citations.

83 Cf. Hofstetter, Ratcliff et Schneuwly, *op. cit.*, pp. 152–156; Ducret, *op. cit.*, pp. 80–83.

lui propose de demander son passage à l'ordinariat une année plus tard.<sup>84</sup> La procédure est alors engagée. Le 22 janvier 1929, le Conseil d'Etat arrête une transformation de l'intitulé de la chaire de Flournoy,<sup>85</sup> le 24, Malche écrit à Piaget pour lui signaler sa nomination par appel<sup>86</sup> et fait redescendre la procédure vers l'université.<sup>87</sup> Il reste à réunir la commission de nomination. Le 12 février 1929, dirigée par le recteur Werner, comprenant le doyen Pittard, le vice-recteur Fehr, les professeurs Veyrassat, Rollier et Victor Martin, auxquels s'ajoutent Wavre, Adolphe Ferrière et Bovet, la commission siège pour donner son préavis sur la nomination par appel de Piaget. Wavre y rappelle que si la Faculté s'est montrée sympathique au projet, elle est opposée à une nomination ordinaire, ceci pour éviter la disproportion avec d'autres enseignements. Il lit alors une lettre de recommandation de l'éminent philosophe français Léon Brunschvicg. En prévision du poste, et certainement inspiré par Piaget, Wavre avait en décembre 1928 écrit à Brunschvicg pour lui signaler la nomination future de Piaget au poste. Le 18 décembre, il répondait en écrivant que «vous avez la chance à Genève, de posséder l'homme». Car Piaget avait donné quelques temps auparavant une conférence à la Société française de Philosophie qui l'avait positivement impressionné: «En lisant Piaget, en l'écoutant discuter (...) nous avons tous l'impression qu'il était au début de la carrière la plus féconde. (...) Ce serait bien de l'utiliser en poste de meilleur rendement».<sup>88</sup> Et Wavre de résumer la situation: «Il résulte de cette lettre de M. Brunschvicg que M. Piaget est l'homme par excellence pour occuper ce nouveau poste auquel la Fac des sciences est unanimement d'accord pour l'appeler».<sup>89</sup>

La commission voit alors déferler une marée d'éloges; Piaget reçoit le soutien de Pittard; Ferrière témoigne de son «esprit scientifique et philosophique»; il est connu à Paris; il a le plein soutien de Bovet qui, «à l'Institut Jean-Jacques Rousseau, [...] a pu apprécier à sa haute valeur le candidat». Bovet souligne ses qualités professorales par une remarque peu banale: «M. Piaget sait travailler avec ses élèves et les faire collaborer avec lui. Il donne une vraie leçon de méthode». Devant ce panégyrique, «Victor Martin, en entendant les orateurs précédents ne peut qu'envier la fac des Sciences de s'attacher un pareil maître». Au concert de félicitations à «la Fac des Sciences de cette acquisition en la

84 AEG DIP 1985va5.3.238, Malche à Piaget, 12 janvier 1929.

85 AEG DIP 1985va5.3.238, extrait du RC, 22 janvier 1929.

86 AEG DIP 1985va5.3.238, Malche à Piaget, 24 janvier 1929.

87 AEG DIP 1985va5.3.238, Malche à Werner, 24 janvier 1929.

88 AEG DIP 1985va5.3.238, Brunschvicg à Wavre, 18 décembre 1928.

89 AEG DIP 1985va5.3.238, Pv de la commission de nomination Piaget.



personne de M. Piaget» vient se joindre Follier. Bref, l'unanimité est de mise.<sup>90</sup> Après ce feu d'artifice, le 15 février, le Conseil d'Etat arrête la nomination de Piaget par appel à la chaire extraordinaire d'histoire de la pensée scientifique pour trois ans, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 1929.<sup>91</sup> Ceci, avec un traitement dérisoire de 1000 CHF annuels ressortissant à l'Etat, l'essentiel étant pris en charge par l'Institut Rousseau.

### **Epilogue: un passage 'désaxé' à l'ordinariat**

En mai 1929, Piaget assiste à son premier collège professoral.<sup>92</sup> De son côté, Malche tiendra parole: une année plus tard, en mars 1930, il rappelle au doyen des Sciences que Piaget était professeur ordinaire à Neuchâtel et demande l'avis de la Faculté pour le nommer ordinaire,<sup>93</sup> ce qui donne lieu à une nouvelle levée de bouclier lors de la séance du 15 mars.<sup>94</sup> Pour éviter des problèmes Piaget décline l'offre du président «plutôt que de voir la faculté se diviser à ce sujet». «Ce geste de M. Piaget est très apprécié»,<sup>95</sup> souligne-t-on au collège des professeurs qui suit. Trois ans après sa période probatoire, Piaget est renouvelé comme professeur extraordinaire.<sup>96</sup>

Déjà célèbre durant les années 1920, Piaget est clairement consacré dans la décennie qui suit. En 1936, à l'âge de 40 ans, il reçoit son premier Doctorat Honoris Causa de l'Université de Harvard. La même année est publiée *La naissance de l'intelligence chez l'enfant*, œuvre qui révolutionne la recherche sur les bébés. En vue de son maintien à Genève, il était pratiquement impossible de ne pas l'ordinariser, d'autant plus que des appels de l'étranger pouvaient se manifester. Aussi fallait-il trouver une solution. Or, jusqu'à la guerre, la Faculté campe sur sa position. Claparède atteint 65 ans en 1938 et est toujours actif. Une solution est trouvée en novembre 1939, lorsqu'une «Faculté décide de proposer au Conseil d'Etat de faire appel à M. le Professeur J. Piaget».<sup>97</sup> Le 7 décembre 1939, la commission de préavis se prononce pour le nommer professeur ordinaire par appel. Toutefois, le poste est en Faculté

90 AEG DIP 1985va5.3.238, Pv de la commission de nomination Piaget pour les citations de ce paragraphe.

91 AEG DIP 1985va5.3.238, extrait du RC, Arrêté de nomination du 15 février 1929.

92 AUG 1984/22/88, PV FS, p. 37, 24 mai 1929.

93 AEG DIP 1985va5.3.256, Malche à Pittard, 6 mars 1930.

94 AUG 1984/22/88, PV FS, p. 62, 15 mars 1930. N'y est mentionnée que la lettre de Malche, mais pas les débats.

95 AUG 1984/22/88, PV FS, p. 80, 19 mai 1930, pour ces deux citations.

96 AUG 1984/22/88, PV FS, p. 158, 17 mai 1932. Il est renouvelé par deux arrêtés du Conseil d'Etat du 21 juin 1932 (AUG 1985va5.3.298) et du 28 septembre 1935.

97 AUG 1985/1/119, PV Fac SES, p. 197, 11 novembre 1939.

des Sciences économiques et sociales pour la chaire vacante de *sociologie*... Pour appeler à une chaire de sociologie un biologiste de formation enseignant l'histoire de la pensée scientifique et connu pour ses travaux de psychologie de l'enfant, il s'agissait de fabriquer de la cohérence. Car, conscient que «M. Piaget est avant tout un psychologue», on entreprend cette fois-ci de le désaxer: «la situation qui sera faite à M. Piaget devra être telle que la sociologie devienne le centre de son activité». Pleuvent alors des arguments abscons que tous s'accordent à trouver pertinents: «Il y a des sociologues économistes, d'autres qui sont psychologues. Piaget sera de ces derniers»; «M. Piaget a été au début un biologiste, ce qui sera utile à son enseignement de la sociologie»; ou encore: «M. Piaget est très intelligent».<sup>98</sup> De toute façon, on veut l'homme.

Au début 1940, Piaget est nommé professeur ordinaire de sociologie en Faculté des SES.<sup>99</sup> Loin pourtant de faire de la sociologie le centre de ses recherches, il est plongé dans la rédaction de trois ouvrages de psychologie. Les choses se précipitent avec le décès de Claparède en septembre 1940. Piaget devient directeur de l'Institut Rousseau et, le mois qui suit, il est ordinarisé en Faculté des sciences. Le 22 octobre 1940, le doyen des SES le félicite de sa «nomination comme professeur ordinaire de psychologie expérimentale».<sup>100</sup> Il reste néanmoins rattaché aux SES où il enseigne jusqu'en 1948. A cette date qui voit le rattachement à l'Université de l'Institut Rousseau devenu Institut interuniversitaire des sciences de l'éducation,<sup>101</sup> Piaget demande à «être à nouveau rattaché comme professeur régulier à la faculté des sciences»,<sup>102</sup> quittant les SES pour recentrer ainsi son activité.

## Conclusion

Pour ce qui est de l'homme, notre recherche montre que ses compétences sociales sont au moins aussi efficaces que ses compétences cognitives. Après avoir séduit l'Institut Rousseau par son programme de recherche innovateur autant que par son attitude d'ouverture, Piaget parvient en peu de temps à regrouper autour de lui des forces considérables en vue de lui permettre de revenir à Genève. Quoique hautement stratégique, il cache fort peu de choses, est direct, sait demander les choses

98 AUG 1984/22/42, chaire de Sociologie, séance de la commission de préavis du 7 décembre 1939.

99 AUG 1985/1/119, PV Fac SES, p. 200, 5 février 1940.

100 AUG 1985/1/119, PV Fac SES, p. 217, 22 octobre 1940.

101 Sur la question cf. Hofstetter, Ratcliff et Schneuwly, *op. cit.*, pp. 69–71.

102 AUG 1984/22/88, PV FS, p. 5, 25 octobre 1948.

dans les formes mais est toujours prêt à négocier, à faire un compromis. Ses qualités d'«animateur [qui] fait collaborer les jeunes à ses travaux»<sup>103</sup> sont souvent soulignées. Avant même la publication de son premier livre en 1923, il apparaît comme un des piliers incontestables de l'avenir de l'Institut. Ses talents de diplomate, voire de *manager* lui sont utiles, comme ils le sont pour d'autres ainsi que l'atteste sa nomination en 1929 à la direction du Bureau International de l'Éducation, poste qu'il conserve durant presque 40 ans.<sup>104</sup> L'homme se caractérise, du moins à cette époque, par une grande souplesse et, contrairement à ce qu'écrivent nombre de sociologues des sciences, par un primat de l'idéal scientifique sur la recherche de pouvoir et le prestige. En témoigne le fait qu'il accepte d'être professeur extraordinaire durant 10 ans – après avoir été ordinaire – et qu'il fait passer son credo relatif à l'épistémologie avant des considérations de poste. Certes, à partir de 1948, pour édifier «l'Empire Piaget»,<sup>105</sup> les choses vont changer.

Face au cas Piaget, l'Alma Mater genevoise se caractérise à cette époque par un respect des règles et des procédures et par une recherche de cohérence, du moins en Sciences où l'argumentation développée pour la nomination prolongeait la politique facultaire. ...ce qui est loin d'être le cas lors de sa nomination en SES, où les arguments sont forcés. Certes, si en 1929 il est capital de s'attacher Piaget, personne à l'Université ne sait comment les choses évolueront, mais l'année 1936 marque un point de non-retour confirmant la célébrité de Piaget avec l'attribution du DHC par Harvard. Le parcours du combattant qui précède montre toutefois la difficulté de l'Université à sortir des sentiers battus pour explorer des voies nouvelles qui dans ce cas, aussi bien en termes de prestige que de contenus scientifiques, lui ont immensément plus rapporté que le très faible investissement de départ qui y est mis jusqu'à la guerre. Il y a peu de doute que cette disproportion entre les ressources engagées par l'Université et le bénéfice qu'elle en a tiré en terme de capital symbolique et d'impact à court et long terme sur le monde académique international, soit une situation d'exception plutôt que la règle.

103 AEG DIP 1985va5.3.442, Pv de la commission de préavis du 7 décembre 1939.

104 C. Magnin, A. Thomann, «Jean Piaget, diplomate de l'éducation. Essai historique sur sa façon de concevoir l'influence du Bureau international d'éducation (BIE) dans le domaine éducatif entre 1929 et 1950», in: A. Philippart, L. Vandeveld (dir.), *L'éducation dans tous ses états. Influences européennes et internationales sur les politiques nationales d'éducation et de formation*, Bruxelles: AFEC et CEDEF, 2001, pp. 279–289; Hofstetter, *op. cit.*, p. 270.

105 Hofstetter, Ratcliff et Schneuwly, *op. cit.*, pp. 78–94.